



EXAMENS PROFESSIONNELLES

(CAP – BAC PRO) – Session 2022

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT A CHAQUE INSCRIPTION

Pour les classes de Terminales

- Photocopie de la pièce d'identité (carte d'identité ou passeport ou à défaut livret de famille, acte de naissance ou carte de séjour)
- La photocopie de l'attestation de recensement pour les garçons et les filles âgés de moins de 18 ans au jour de l'inscription ou le certificat de participation à la journée défense et citoyenneté
- Un certificat médical en cas d'inaptitude à l'EPS délivré par le service de santé scolaire ou un médecin agréé
- Photocopie du relevé de notes pour les candidats qui repassent le diplôme
- 1 enveloppe kraft autocollante 320*260 à dos cartonné (dimension minimale à respecter) affranchi au tarif de 7€ (timbres-poste) avec nom, prénom+ adresse du candidat
- Recommandé avec avis de réception dûment complété par le candidat

Destinataire :

Nom-prénom et adresse du candidat

Expéditeur :

RECTORAT DE LA GUYANE
Division des examens et concours – DEC 2
BP 6011
97306 CAYENNE CEDEX